



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 12 mai 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Finances.

Selon un article de presse récent, le Gouvernement a présenté un nouvel instrument visant à renforcer l'écosystème de la défense, doté d'une enveloppe de 150 millions d'euros, afin de soutenir et d'attirer des entreprises innovantes actives dans des domaines stratégiques. D'après les informations disponibles, ce dispositif serait notamment financé à hauteur de 75 millions d'euros par le Fonds souverain intergénérationnel luxembourgeois (FSIL).

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Monsieur le Ministre estime-t-il que l'utilisation de ressources du FSIL pour financer un instrument lié au secteur de la défense est conforme à la mission et à la finalité initiale de ce fonds, à savoir la préservation des intérêts des générations futures ? Dans l'affirmative, quelle sera précisément la nature des projets financés afin de respecter cet objectif ?
- Quels critères ont présidé à la décision d'allouer une partie des ressources du FSIL à ce dispositif spécifique ? D'autres options d'investissement ont-elles été envisagées ? Un avis du comité directeur du FSIL a-t-il été sollicité et, dans l'affirmative, quelle en était la teneur ?
- Monsieur le Ministre peut-il préciser les objectifs attendus en termes de rendement financier pour le FSIL dans le cadre de cet investissement, ainsi que les risques associés ? Peut-il également fournir les données relatives au rendement annuel du fonds depuis sa création ?
- Quelles garanties existent afin d'assurer que cette allocation respecte les principes de diversification, de prudence et de soutenabilité à long terme qui encadrent la gestion du FSIL ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Mars Di Bartolomeo  
Député